

délégués - en exercice	96
- présents	84
Pouvoirs	09
Total votants	93

Affaire n° 007/05-2026

ELECTION DU 5^E VICE-PRESIDENT

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU SIETOM
SEANCE DU 18 MAI 2026**

L'An deux mil vingt-six le lundi 18 mai à 18 heures le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 11 mai 2026 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la présidence de Monsieur Jonathan WOFYSY, Président.

Secrétaire de séance : Marina MARTIN

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Patrick DUBOIS, Bruno RÉMOND, Patrice SAINT-JALMES, Eric CANTAREL, Patricia CASIER, Eric GERMAIN, Thierry COCHARD, François DUMENIL, Emmanuel ANTHOINE, Cécile PHAM-VAN, Louis-Marie SAOUT, Jean-Michel METIVIER, Pierre MURON, Rémy CHATTÉ, Gilles ROSSIGNEUX, Steven GOURMAUD, Nadine GAVARD, Gauthier BOUNICHOU, Guillaume KLOTZ, Nicole VIBERT, Matthieu VERHEYDEN, Gilles GROSLEVIN, Elio BELFIORE et Manuel CENDRIER titulaires, Olivier FAGE, Pascal ROBERT et Nathalie SEMONSU, suppléants

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Philippe SPITZ, Aurélie GAY, Yann BLAISE, Yann LEMAULF, Aurélie MPASI, Sylviane CATHELIN, Patrick ROSSILLI, Jonathan CHAUMONT, Marie-Claude BEAUDICHON, Frédéric VAN DAMME, Etienne LEROY, Bernard NENY, Hugues MARCELOT, Arnaud FABRE, Audrey BRIFFAULT, Anne-Laure AUGER, Philippe BERTRAM, Fabrice BAPTISTA, Patrick PERCIK et Michel MULLER titulaires, Florence VIALE, Florence AMADO, Amélie CORBIERE, Elodie BRUT FIGURA, Alycia INDRIGO et Anaïs SOULIS, suppléants

Non votants : Bruno CISSÉ, Amélie CORBIERE, Antoine REY et Marina MARTIN, suppléants

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Eric SERAFIN-BONVARLET, Magali BOCHEW, Gérald RAMEZ, Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Patrick OFFROY, Laurent GAUTIER, Madani KHALOUA, Laurent SAUSSEY, Paul BADRI, Jean-Paul CHONION, Manuel MACHADO, Sonia LAURENT, Guillaume PROUST et Monia BRAHAM, titulaires, Adèle BELLEGO et Laëtitia DEVRIENDT, suppléantes

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Brigitte DEMARIA, Christine CARLIER, Hocine OUMARI, Pascal ROUSSEAU, Chimène MONORAL, Joël EVEN, Sylvie SOUPLY, Sofiane GHOZELANE, Fernand BORDES, Farida SABEUR, Martial MEHOU-LOKO, Jean-Bernard BLONDIN, Analia HALLER, Kevin GILLET et Gladys CELANIE titulaires, Olivier ROUSSEAU, suppléant

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :

Jonathan WOFYSY, Christophe COULOUMY et Sophie RIBREAU-STABILE, titulaires, Anne FRANCOUAL, suppléante

Non votant : Franck GRASSELER, suppléant

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :

Aline COUBERC et Yannick PONCE, titulaires

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :

François BENAVENTE, titulaire

Pouvoirs :

- de Mme Amalia HALLER à M. Jean-Bernard BLONDIN (CAPVM)
- de Mme Gladys CÉLANIE à M. Martial MEHOU-LOKO (CAPVM)
- de Mme Cécile PHAM VAN à M. Louis-Marie SAOUT (CCBRC)
- de Mme Chimène MONORAL à M. Hocine OUMARI (CAPVM)
- de M. Elio BELFIORE à M. Patrice SAINT JALMES (CCBRC)
- de Mme Sylvie SOUPLY à M. Pascal ROUSSEAU (CAPVM)
- de Mme Nadine GAVARD à M. Jean-Michel METIVIER (CCBRC)
- de M. Matthieu VERHEYVEN à Mme Nicole VIBERT (CCBRC)
- de Mme Aline COUDERC à M. Yannick PONCE (CAMVS)

Absents non représentés :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Excusés : Jean-Paul MOSNY, Jean-Claude COCHET, Jean-Sébastien MONIN (à partir de 20h00) et Marième TAMATA-VARIN

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Excusés : Patrice LEGRAND, Joël BLANCHARD, Brigitte DELHUMEAU, Jean-Pierre BENARD, Nathalie ROBAEYS et Yvana URSULET

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Excusés : Benoit SCHMIT et Michel CALAFATO

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Excusée: Lisa PERRIER

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :

Excusés : Pascale PRUNET

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :

Excusée : Rita KHANFOUR

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :

Excusé : Alain PLAISANCE (à partir de 19h59)

007/05-2026 : ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-21, 5211-1 et 5711-1 ;

Vu la délibération n° 002-05-2026 portant détermination du nombre de vice-présidents ;

Considérant que les vice-présidents sont élus au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue ;

Considérant que, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative et qu'en cas d'égalité des suffrages le plus âgé est déclaré élu ;

Considérant que la majorité se calcule par rapport au nombre de suffrages exprimés, décompte fait des bulletins blancs et nuls ;

Considérant que s'est présenté à l'élection du cinquième vice-président : Jean-Bernard BLONDIN ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

<i>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</i>	93
<i>Nombre de bulletins blancs</i>	14
<i>Nombre de bulletins nuls</i>	0
<i>Nombre de suffrages exprimés</i>	79
<i>Majorité absolue à</i>	40

M. Jean-Bernard BLONDIN ayant obtenu 79 voix a été proclamé cinquième vice-président et a été immédiatement installé.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour extrait conforme,
Tournan-en-Brie, le 19 mai 2026.

Certifié exécutoire,
Reçu en Préfecture le,

Publié ou notifié le



Le Président,
Jonathan WOFYSY



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, situé au 43 rue du Général de Gaulle – 77000 Melun ou via la plateforme www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.